

Lindreux (Lindereuc) de, seigneur de Lindreuc en Noyal-Pontivy (famille un temps possessionnée en pays guérandais)

Armes. D'argent à 7 macles de gueules, 3. 3. 1, et un anneau de gueules en chef (Du BREIL de PONTBRIAND, Paul, « Encore un ancien *Armorial Breton* » *Revue historique de l'Ouest*, vol. 10, 1894, p. 5-16, 333-351, 543-554, 799-812 et vol. 11, 1895, p. 78-84, 117-148, 2008.

Les Lindreux, seigneurs de Lindreux, sont originaires de Noyal-Pontivy dans l'actuel département du Morbihan. En 1447, lors d'une enquête sur les exempts de fouage dans cette paroisse, figure le manoir de Lindreux en possession de Jean de Lindreux (LAIGUE, *La noblesse...*, p. 431). Le 21 avril 1477, qualifié de « messire » et de « domestique de Monsieur de Rohan », son revenu est estimé est de 400 livres (*Id.*, *ibid.*, p. 433) et le 15 juin suivant, il se retrouve comme « d'homme d'armes », parmi ceux qui se trouvent en la « Maison et demeure » du vicomte de Rohan (MORICE, *op. cit.*, t. III, col. 308). Lors d'une montre, le 4 septembre 1481, son revenu noble est apprécié à « 30 livres », somme qu'il convient sans doute de corriger en 300 livres au vu de son équipement (LAIGUE, *La noblesse...*, *op. cit.*, p. 433 et note) ;

Outre sa proximité avec les Rohan, Jean de Lindreux gravite dans l'entourage du duc : dans le compte de Jean d'Ust, trésorier et receveur général du 1^{er} juin 1436 au 1^{er} octobre 1437, Jean de Lindreux est cité comme écuyer du duc (MORICE, *op. cit.*, t. II, col. 1299).

Dans le pays guérandais, le 26 juin 1460, est mentionné « messire » Jean de Lindreux (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1462). Il est encore cité, le 9 janvier 1466 (n. st.) (*ibid.*, B 1522, f^o 920 ; aveu rendu à la seigneurie de Campsillon). Il épouse Jeanne de Marzen avec qu'il présente un minu de ce qu'il tient à foi, hommage et rachat de la vicomté de Saint-Nazaire le 8 août 1449 ; cette déclaration faisant suite au décès, intervenu le 27 octobre 1446, de Robert de Marzen, seigneur de Tréveday en Escoublac, père de Jeanne (*ibid.*, supplément féodal, 1 E 684, f^o 133). Jean de Lindreux et Jeanne de Marzen sont encore cités le 23 avril 1466 à propos d'un relèvement d'appel obtenu contre eux par Alain Le Gallo devant les Grands Jours des régaires de Guérande (*ibid.*, B 4, f^o 42).

Jeanne de Marzen décède le 10 mai 1473, comme l'indique une déclaration faite devant la cour de Ploërmel par Louis d'Avaugour et Jeanne de Lindreux, seigneur et dame de Kergroix en Remungol et de Tréveday ; cette dernière étant la fille de Jean de Lindreux, chevalier, et de feu Jeanne de Marzen, héritière de Tréveday en Escoublac. Louis

d'Avaugour est autorisé par Jean de Belouan, seigneur de Vay, son père, et Jeanne par Jean de Lindreux, son père. Il est déclaré 143 œillets, 17 planches de vigne, une pièce de vigne en « frost », 2 planches de vigne, 2 « masières » et courtil, et 4 livres 18 sous 9 deniers de rente. Il est indiqué que 40 œillets ont été concédés par feu Jeanne de Marsen à son mari Jean de Lindreux, et que Jeanne de Marzen de son vivant avait baillé 17 œillets à Charles de Lindreux et à son épouse, Marie (sœur de Jeanne) et que Guillemette de Saint-Brieuc, veuve de Robert de Marzen, tient en partie au titre de son douaire (*ibid.*, B 1484, passé devant la cour de Ploërmel).

Le 29 juillet 1479, un minu de rachat fait suite au décès, intervenu le 22 mai précédent, de Guillemette de Saint-Brieuc. Cette déclaration concerne le douaire dont elle disposait en tant que veuve de Robert de Marzen, tous deux étant de leur vivant seigneur et dame de Tréveday. Le minu est présenté par Louis d'Avaugour et Jeanne de Lindreux son épouse, seigneur et dame de Kergroix et de Tréveday, Jeanne, sœur de Marie, était la fille de Robert de Marzen (*ibid.*, B 1460, présenté le 27 juin 1480).

Le 20 février 1486 sont cités Louis d'Avaugour et Jeanne de Lindreux, seigneur et dame de Kergroix et de Tréveday, qui afféagent 4 pièces de terres « frostes » (11 journaux, 38,5 sillons de superficie) à foi, hommage et rachat et 20 sous de rente à Jean de Kercabus sr de la Villeneuve, fils de Guillaume de Kercabus (*ibid.*, 2 E 1319).

Le 27 mai 1477, Charles de Lindreux et Marie de Marzen, son épouse, qualifiés de seigneur et dame de la « Porte Marzen » (Promarzin), déclarent ce qu'ils tiennent du duc, à cause d'elle (*ibid.*, B 1460 ; mention *ibid.*, B 1526, f° 2316 v°). Ils sont ensuite cités dans d'autres déclarations les : 1^{er} juillet 1479, dans un minu de rachat concernant Campsillon (*ibid.*, B 1472, œillets de saline tenus à devoir de rentes) ; le 19 août 1479, dans un aveu Charles de Lindreux et Marie de Marzen reconnaissent tenir de la seigneurie de Saint-Nazaire, trois pièces de pré, 55 sous, 1 truellée d'avoine de rente (*ibid.*, 1 E 684, f° 19-19 v°). D'autre part, le 1er juin 1482, Charles de Lindreux est en possession d'œillets de salines (*ibid.*, 2 E 1250, f° 60 v°-91).

Charles de Lindreux disparaît avant le 22 octobre 1485, puisqu'à cette date des œillets de salines sont en possession de sa veuve (*ibid.*, B 1462). Celle-ci, Marie de Marzen, fait, le 20 juin 1492, donation de 2 œillets aux Dominicains du couvent Saint-Yves de Guérande (*ibid.*, H 296 ; *ibid.*, H 298, f° 5, *ibid.*, B 893 ; GALLICE, « Le couvent... », p. 185).

À Charles succède Jacques de Lindreux. Le 18 août 1495, Jacques de Lindreux est cité comme seigneur de Promarzin (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1465). De mai 1499 à mai 1500, il est procureur de la confrérie Saint-Nicolas de Guérande (Arch. presbytère Guérande, registres de la confrérie Saint-Nicolas, vol. I, f. 33 v^o) et encore présent en mai 1503 (*ibid.*, f^o 57 v^o).

Jeanne de Lindreux (sans doute fille de Jacques) épouse Olivier Madic. De ce mariage est issu un fils, Pierre Madic. Olivier Madic disparaît vers 1532 (Arch. dép. Loire-Atlantique, B 1458, acte du 8 juillet 1542, le décès est dit remonter à il y a dix ans)

Son fils Pierre Madic lui succède. Le 2 juillet 1540, sa mère, Jeanne de Lindreux, rend hommage au roi pour Promarzin (*ibid.*, B 2413, f^o 237), seigneurie lui venant de sa mère. Elle décède en janvier 1541 (n. st.) (*ibid.*, B 1458).

Les Lindreux sont également implantés à Callac ou Loudéac et un manoir de Lindreux se trouve en Crédin dans l'actuel départements du Morbihan. (LAIGUE, *La noblesse...*).

Alain GALLICE, Charlotte FAUCHERAND

GALLICE Alain, FAUCHERAND Charlotte, « Lindreux (Lindereuc), de », *Société des Amis de Guérande, Archives partagées, Dictionnaire des feudataires*, mis en ligne le 1^{er} mars 2024